



Parc national  
des Cévennes

**DECISION n° 20160376 du 1<sup>er</sup> septembre 2016**

La Directrice de l'établissement public du Parc national des Cévennes,

Vu les articles R331-23 et R331-24 du code de l'environnement,

Vu le décret n°2009-1677 du 29 décembre 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc national des Cévennes aux dispositions du code de l'environnement issues de la loi n°2006-436 du 14 avril 2006,

Vu le décret n° 2013-995 du 8 novembre 2013 portant approbation de la charte du Parc national des Cévennes,

Vu la délibération n°20140233 du conseil d'administration du 3 juillet 2014 définissant les règles administratives d'attribution de subvention au sein du Parc national des Cévennes,

Vu la délibération n°20160101 du 1<sup>er</sup> mars 2016 par laquelle le conseil d'administration a délégué à la directrice sa compétence en matière de subventions,

décide ce qui suit :

Les demandes de subvention mentionnées dans le tableau ci-annexé sont prorogées.

La Directrice de l'établissement public  
du Parc national des Cévennes

La directrice  
Anne LEGLE

Anne LEGLE

LEGLE

CÉVENNES

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Anne LEGLE". It is written over a large, light blue oval that overlaps the text above it. The signature is somewhat stylized and includes some illegible scribbles.

**DEMANDES DE PROROGATION SOUMISES A LA DECISION DE LA DIRECTRICE DE L'EP PNC**

dossier	nom	objet	Montant attribué (en EUR)	date du bureau	date de notification	date théorique de fin des travaux (notification + 2 ans ou 5 ans si contrat patrimonial, sauf prorogation)	motif de prorogation	Proposition : subvention prorogée jusqu'au	Décision de la directrice de l'EP PNC
14544	Association Patolive	Réalisation d'un outil pédagogique innovant sur la connaissance des milieux rupestres calcaires et sur les pratiques qui leur sont associées	1000,00	10/06/2014	07/08/2014	06/08/2016	difficulté de réalisation due notamment aux délais requis pour la sculpture et la peinture. Achèvement repoussé à l'automne 2016.	06/08/2017	prorogation acceptée jusqu'au 25/11/2016
14549	communauté de communes Alès Agglomération	Chantier des collections dans le cadre du transfert du musée des vallées cévenoles à Maison Rouge	17090,00	10/06/2014	20/08/2014	19/08/2016	Suite au retard pris pour l'opération de transfert du musée le chantier des collections n'a pu se dérouler comme prévu.	19/08/2017	Prorogation acceptée jusqu'au 19/08/2017
15512	Chambre régionale d'agriculture Languedoc-Roussillon	Mise en œuvre de la lutte biologique contre le cynips	7000,00	17/02/2015	17/04/2015	16/04/2016	L'absence depuis plusieurs mois d'un responsable de l'ingénierie financière a retardé le compte rendu financier de cette mission. Néanmoins, cela n'a pas impacté la mission technique, objet de la subvention. De plus, le tableau des dépenses réalisées et le bilan 2015 ont été transmis à l'établissement.	16/04/2017	Prorogation acceptée jusqu'au 30/09/2016
15555	Communauté de communes de Cèze Cévennes	Étude de définition et d'assistance à la mise en œuvre d'un réseau local d'espaces sites et itinéraires dans le respect du label Gard pleine nature	1500,00	26/06/2015	05/08/2015	04/08/2016	Le projet ne pourra pas être finalisé avant fin 2016, début 2017.	04/08/2017	Prorogation acceptée jusqu'au 04/08/2017